

Depuis quelques années, le recrutement des TSPDD n'échappe pas au défaut d'attractivité que connaissent le pôle ministériel et la fonction publique en général. L'ENTE de Valenciennes constatait déjà il y a 5 ans des défections parmi les lauréats du concours. L'une des raisons évoquée pour expliquer ces renoncements au concours concerne les modalités actuelles de cette formation initiale avec notamment la durée de la formation sur le site de Valenciennes ou une affectation non connue à l'avance et possiblement trop loin du domicile familial.

C'est pourquoi un premier axe est de faire évoluer l'organisation du concours TSPDD dès 2024 vers le format CNAL (Concours National à Affectation Locale) pour favoriser des recrutements régionaux et répondre ainsi à une première attente de l'ensemble des lauréats : garantir une affectation dans une zone géographique limitée.

La mission de la formation initiale des TSPDD est aujourd'hui portée par le Centre Ministériel de Valorisation des Ressources Humaines.

Après avoir réalisé un parangonnage sur les formations initiales des catégories B technique au sein de la fonction publique (cf. annexe 1), il a été décidé de revisiter la formation initiale des TSPDD afin d'accompagner la mise en œuvre du CNAL.

Il est ainsi proposé d'élargir la formation en alternance des TSPDD à l'ensemble des lauréats du concours 2024, format maîtrisé par l'ex-Ente depuis de nombreuses années, en l'enrichissant de certaines missions du CMVRH, à savoir :

- Une offre de formation continue en mesure de proposer des formations prise de poste dès l'année d'alternance
- Un réseau de Conseillers Mobilité Carrière (CMC) en mesure d'accompagner les lauréats et les N+1

Ce nouveau format répond également à des problématiques de précarité rencontrées aujourd'hui par un certain nombre de lauréats doivent se loger sur Valenciennes à leur frais, lieu d'affectation pendant 7 mois, tout en assumant un autre loyer dans l'attente de leur affectation. La généralisation de l'alternance permet de prendre en charge les surcoûts liés au logement à Valenciennes au travers des frais de mission.

Les marqueurs du nouveau projet de formation initiale des TSPDD sont :

- Une année de stage qui commence le 1^{er} septembre par une arrivée sur le poste d'affectation et se termine fin juin (environ 39 semaines).
- Un bilan de fin d'études qui conclut la formation initiale, dans ce bilan le lauréat présente son parcours, les actions réalisées en service, les compétences développées au cours de l'année.
- Un tronc commun de 10 à 14 semaines organisé par le site de Valenciennes : le temps de formation dépendra de prérequis (niveau de diplôme). L'élaboration du tronc commun s'appuie sur l'expérience acquise par les équipes de Valenciennes et par l'étude de 2017 du CEDIP : « Étude sur les attentes des employeurs vis-à-vis des B administratifs et techniques ».
- Un tronc commun organisé autour de 5 grands thèmes :
 - Posséder une culture générale des politiques publiques portées par nos ministères
 - Développer les aptitudes permettant de travailler en synergie avec d'autres acteurs
 - Porter les valeurs humaines du pôle ministériel
 - Porter les enjeux de la transition écologique
 - Maîtriser son environnement de travail

- Un accès privilégié aux formations prises de postes : la connaissance des postes des lauréats permet au CMVRH d'anticiper les besoins et de déployer les formations dans l'ensemble des CVRH.
- Un rôle affiché du N+1 dans l'accompagnement d'un lauréat au cours de son année de stage. Le temps passé en service est également un temps de développement des compétences.
- Un accompagnement RH par les CMC afin de s'assurer de la mise en œuvre d'un Plan Individuel de Formation

Sur le plan organisationnel, les actions suivantes seront prises en compte afin d'accompagner la démarche :

- Une sensibilisation des N+1 au nouveau dispositif.
- Une évaluation de l'ensemble du dispositif par le CEDIP dans une logique d'évolution continue.
- Un livret d'accueil qui :
 - Répond aux premières attentes des lauréats
 - Définisse les rôles de chacun (N+1, lauréat, CMC, formation)
 - Accompagne le développement des compétences

Format actuel de la formation	Format à compter du 1^{er} septembre 2024
Existence de deux formats : classique (7 mois sur Valenciennes) et en alternance (10 semaines)	1 seul format en alternance avec un parcours court (12 semaines) et un parcours long (16 semaines)
<p>Format classique : de septembre à mars 21 semaines de tronc commun 3 semaines de voie d'approfondissement (avant l'arrivée en poste) 2 semaines de stage 1 semaine de restitution des Projets de Fin d'études (PFE) en juin</p> <p>Format alternance de septembre à février : 9 semaines de tronc commun (présentiel et distanciel) 1 semaine de restitution des Projets de Fin d'études (PFE) 3 passages sur le site de Valenciennes</p>	<p>Parcours court : de septembre à juin 10 semaines de tronc commun (présentiel et distanciel), soit environ 1 passage à Valenciennes de 2 à 3 semaines tous les 2 à 3 mois. 2 semaines de formation prise de poste (la durée effective dépendra des métiers et missions exercées) 1 bilan de fin d'études réalisé en visio 3 points RH avec CMC Accès possible à des modules optionnels (bureautique, prise de parole, etc...)</p> <p>Parcours long : Le parcours court + 4 semaines d'apports complémentaires.</p> <p>Les stagiaires seront orientés vers l'un ou l'autre des parcours en fonction de leur niveau de diplôme</p>
<p>Aspect social Alternance : accès à l'IFSE dès septembre + logement pris en compte lors des séjours à Valenciennes</p> <p>Classique : accès à l'IFSE à compter du 1^{er} avril (date d'affectation) + nécessité de se loger sur Valenciennes</p>	<p>Aspect social Accès à l'IFSE dès septembre + logement et frais de missions pris en compte lors des séjours à Valenciennes</p>
<p>Lien avec la formation continue : Pas organisé durant l'année de stage, mais accès possible à l'initiative du N+1</p>	<p>Lien avec la formation continue : Pris en compte pour se positionner entre les modules du tronc commun, en lien avec le N+1</p>